



Tout  
 savoir  
 sur votre  
 Conseil  
 départemental

Le Conseil départemental, cultiv'acteur de nos fiertés nivernaises

# Le Conseil départemental de la Nièvre en un coup d'œil



**207 182**  
habitants en 2020  
**17**  
cantons  
**309**  
communes



**1700**  
agents départementaux



**30** collèges



**58 km**  
de gestion concédée  
du Canal du Nivernais



**4 363 km**  
de routes  
départementales



**98 %**  
du territoire fibré



**4** centres de santé  
départementaux



**10** sites d'action  
médico-sociale



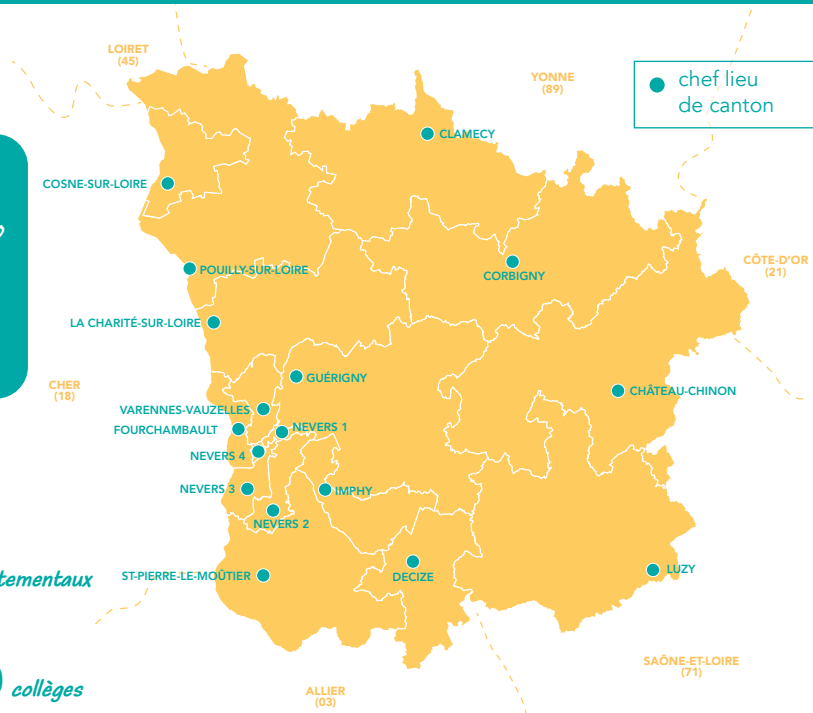
**20 000**  
visiteurs attendus à la Cité  
des Présents - François Mitterrand



**150 000**  
visiteurs par an  
sur les sites naturels gérés



**300 000**  
visiteurs sur le Circuit  
de Magny-Cours





## Édito



Le Conseil départemental est la collectivité de chaque Nivernaise et de chaque Nivernais. Que vous empruntiez une route départementale, que votre enfant soit scolarisé dans un collège public, que vous ayez besoin d'un accompagnement social ou d'un soutien pour vieillir à domicile... le Département est là, à vos côtés.

Chaque jour, nous agissons pour plus de 210 000 Nivernais. **Nous entretenons 4 300 km de routes, accompagnons près de 6 000 personnes âgées ou en situation de handicap, protégeons plus de 1 000 enfants, assurons la gestion et le bon fonctionnement des 30 collèges publics.** Et ce n'est là qu'un aperçu de l'étendue de nos missions.

Notre rôle est d'être présent dans le quotidien, mais aussi dans l'avenir : celui de notre jeunesse, de nos territoires, de notre environnement. Dans un contexte national où les services publics sont fragilisés, nous faisons le choix d'une action publique proche, humaine et proactive.

Ce guide est une invitation à mieux comprendre ce que fait le Département,

comment il est organisé, et pourquoi son action vous concerne, directement ou indirectement. Il témoigne aussi de l'engagement de nos 1 700 agents, sur tout le département, dans chaque canton, pour faire vivre l'intérêt général.

En plus de nos compétences obligatoires, régaliennes, nous avons fait le choix de déplacer aussi quelques montagnes qui ne sont pas dans les prérogatives de notre collectivité. Pourquoi ? Parce que les problématiques étaient au cœur des inquiétudes ou désirs des Nivernais. C'est dans le cadre de notre démarche de dialogue citoyen, Imagine la Nièvre !, entreprise dès 2021 que les besoins ont émergé. Répondre dans la mesure de nos possibilités, pour que les Nivernais se sentent bien sur leur territoire et en soient fiers, était un défi que nous relevons au quotidien depuis 4 ans.

Oui, le Département est une collectivité discrète, mais essentielle. **Et ensemble, nous continuerons à en faire un acteur de solutions, un moteur de solidarités et un partenaire de confiance pour construire la Nièvre que nous voulons.**

**Fabien Bazin,**  
président du Conseil  
départemental de la Nièvre

# Sommaire



**Le Conseil départemental,  
comment ça marche ?** 6

**8 Prendre soin  
de tous à tout âge**



**Mettre la jeunesse  
au coeur du renouveau** 10

**12 Contribuer à améliorer  
le quotidien des Nivernais**



**Faire rayonner  
les fiertés locales** 14

**16 Accompagner  
les changements climatiques**



**Développer  
la citoyenneté** 18

**20 Vos élus du Conseil  
départemental**



**Budget 2025  
du Département** 22

Le Conseil départemental de la Nièvre,  
créateur de lien entre  
les clubs sportifs et votre enfant  
en situation de handicap



SOYONS  
SPORT

Guichet unique sport handicap

+

*Le sport,  
un petit truc en plus  
indispensable,*

*à la portée de votre enfant  
en situation de handicap.*

+

+ Pour plus  
d'information



niÈVRE  
le département

# Le Conseil départemental, comment ça marche ?

## 34 élus à votre service

L'Assemblée départementale compte 17 femmes et 17 hommes engagés tous les jours auprès des Nivernais sur les 17 cantons du département. Ces élus exercent un mandat départemental et sont élus jusqu'en 2028. Le président, Fabien Bazin, élu par ses pairs assure également son mandat jusqu'en 2028.

La vie institutionnelle est entre autres ponctuée par des sessions départementales auxquelles tous les Nivernais sont invités à assister.



## Le saviez-vous ?



Les Départements sont des collectivités locales qui ont un certain nombre de compétences dédiées : comme la gestion des collèges et la restauration, l'aide sociale RSA (revenu de solidarité active), Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), Allocation adultes handicapés (AAH), enfance, etc., le transport scolaire des personnes en situation de handicap, l'insertion, les routes départementales, etc.

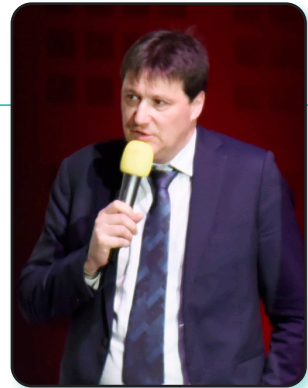
Avec un budget de **363 millions d'euros**, le Conseil départemental de la Nièvre est un des moins dotés de France. Pour autant, les 1700 agents répondent aux besoins des Nivernais, en matière éducative, d'autonomie des jeunes, d'accompagnement des personnes âgées, de logement ou de soutien aux projets des territoires.



*Le Conseil départemental de la Nièvre, ce ne sont pas seulement des politiques publiques. Ce sont avant tout **1 700 agents mobilisés chaque jour** pour rendre un service public concret, humain et accessible à tous les Nivernais.*

*Leur engagement se traduit sur le terrain : entretenir les routes, accompagner les plus fragiles, préparer les repas dans les collèges, préserver nos forêts, soutenir la culture et le sport, ou encore développer les territoires.*

*Dans chaque canton, dans chaque commune, nos agents incarnent les valeurs de proximité et de solidarité qui font la force du Département. C'est grâce à leur dévouement que nous pouvons relever les défis d'aujourd'hui et préparer ceux de demain. »*



**François Karinthi,**  
Directeur général des services



## Prendre soin de tous à tout âge

De la naissance à la vieillesse, le Conseil départemental est la collectivité du lien humain et de la solidarité. Il agit chaque jour pour protéger les enfants, accompagner les personnes en situation de handicap, soutenir les aînés, favoriser l'insertion et garantir un accès à l'accompagnement social partout sur le territoire.

En plus de ses compétences obligatoires, la démarche Imagine la Nièvre a révélé l'importance de mettre les solutions pour améliorer l'accès à la santé, au cœur des enjeux du Conseil départemental.

**Enfance protégée**

Le Département veille à la sécurité et au bon développement des enfants en danger ou en risque. Il agit via l'Aide sociale à l'enfance (ASE), les assistants familiaux et des structures adaptées.



**1 000 enfants placés à l'ASE/  
380 assistants familiaux**

**Handicap**

Favoriser l'autonomie, adapter les lieux de vie, accompagner les familles... Le Département agit au quotidien pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.



**6 300 pers. suivies par la MDPH  
(Maison Départementale  
pour les Personnes Handicapées)**

**Insertion et RSA**

En lien avec les acteurs locaux, le Département accompagne les allocataires du RSA vers l'emploi, la formation et la reprise d'activité.



**+ de 6 100  
allocataires du RSA suivis**

**Grand âge**

Pour permettre à chacun de vieillir dans la dignité, le Département soutient les personnes âgées à domicile, en établissement ou dans leurs démarches.



**800 professionnels d'aide  
à domicile accompagnés  
par le Conseil départemental**

**Accompagnement social**

Grâce à un réseau de 10 sites d'action médico-sociale, le Département propose un accueil de proximité, une écoute et un accompagnement dans les moments de fragilité.



**10 sites d'action médico-  
sociale ouverts à tous  
sur tout le territoire**

**Santé**

L'équipe départementale a fait le choix d'investir pour répondre aux besoins des Nivernais en matière d'accès à la santé. Plusieurs dispositifs sont financés comme l'aide aux études avec des bourses, la création de centres de santé sur 4 communes, le soutien à l'association Médecins solidaires etc.



**57 professionnels de santé installés  
grâce aux dispositifs portés  
par le Conseil départemental**

**Famille et enfance**

La Protection maternelle et infantile (PMI) a pour objectifs de permettre aux femmes de bien vivre leur grossesse et leur maternité, d'aider les jeunes parents à accueillir une naissance, et de favoriser le développement harmonieux de l'enfant (physique, psychomoteur, affectif et social).



**7 sage-femmes et 26 puéricultrices réparties sur tout le département**



Dans le cadre de la démarche de dialogue citoyen Imagine la Nièvre ! quatre engagements pris par le Conseil départemental concernant cette ambition de prendre soin de tous à tout âge :

- Implanter des centres de santé innovants dans les zones fragiles sur le plan médical
- Développer les nouvelles formes de prises en charge, notamment auprès des populations fragiles
- Favoriser l'installation des professionnels de santé à travers différents outils
- Poursuivre la lutte contre le chômage de longue durée par le déploiement de Territoires zéro chômeur de longue durée

Retrouvez toutes les actions Imagine la Nièvre sur [nievre.fr](http://nievre.fr)

# Mettre la jeunesse au cœur du renouveau

Le Conseil départemental est un acteur clé de la vie des jeunes Nivernais. De la scolarité au collège jusqu'à l'entrée dans la vie active, il agit concrètement pour leur offrir des conditions d'apprentissage dignes, une restauration de qualité, un accompagnement personnalisé, une orientation humaine et des dispositifs de soutien pour les aider à grandir, s'engager et devenir acteurs de leur avenir.

Parce que les jeunes reflètent le pouvoir de l'avenir du territoire, la démarche de dialogue citoyen Imagine la Nièvre ! s'est déclinée en Imagine la jeunesse !



**Collèges**

Le Conseil départemental entretient les bâtiments et assure la restauration dans les 30 collèges publics du territoire. Le Conseil départemental met également en œuvre une politique d'éducation dynamique avec l'initiative des Collèges de demain et avec l'État dans le cadre des Territoires éducatifs ruraux.



**214 agents  
départementaux  
travaillent dans les collèges publics**

**Manger local et équilibré :  
la restauration scolaire**

Les équipes cuisine réparties dans les collèges servent près de 1 million de repas par an. Dans les collèges évidemment, mais également auprès des cantines des écoles élémentaires pour venir aider les communes qui ne peuvent fournir ce service.

**1 056 096 repas recensés,  
soit plus d'1 million  
de repas servis par an**

**Transport des jeunes en situation de handicap**

Grâce à la Maison départementale des personnes handicapées, le Département organise chaque jour le transport scolaire adapté, de la maternelle à l'enseignement supérieur afin de garantir l'égalité d'accès à l'éducation pour tous.



**229 jeunes en situation  
de handicap transportés  
pour assurer l'accès à leur scolarité**

**Solidarité**

Le Conseil départemental déploie de nombreuses aides pour faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active. Le Pass international, l'aide au permis de conduire, des bourses d'étude pour les métiers de la santé ou encore une aide pour financer son BAFA et BAFD sont des dispositifs qui donnent un réel coup de pouce aux jeunes.



**+ de 200 jeunes ont  
bénéficié des dispositifs  
d'aide du service jeunesse**

**Citoyenneté**

Les jeunes participent activement à la vie démocratique grâce à des initiatives comme le Mag Jeunes, les concours d'éloquence, la Fête de la jeunesse ou le programme Imagine la jeunesse ! Donner aux jeunes la parole... et les moyens de s'engager, c'est un enjeu central.



**+ de 1 000 jeunes  
ont participé aux concertations  
Imagine la Jeunesse**

**Orientation**

À travers Imagine la jeunesse !, un réseau de Nivernais engagés (actifs ou retraités) répond aux jeunes en recherche d'orientation. Cette Bande des moins jeunes recrée du lien, apporte des conseils et montre que la solidarité générationnelle a de l'avenir.



**+ de 130 bénévoles actifs  
dans la Bande des moins jeunes**



Les concertations citoyennes ont fait émerger trois engagements clés pour soutenir les jeunes et assurer leur avenir au mieux :

- Construire le collège de demain ouvert sur l'extérieur et émancipateur
- Sensibiliser aux enjeux à venir avec la mise en place d'un plan biodiversité dans chaque collège
- Favoriser la création d'entreprise et de projets par les jeunes via la mise à disposition de lieux ou leur financement grâce au Budget participatif nivernais.

**Retrouvez toutes les actions Imagine la Nièvre  
sur [nievre.fr](http://nievre.fr)**



## Contribuer à améliorer le quotidien des Nivernais

Chaque jour, le Conseil départemental agit pour faciliter la vie des Nivernaises et des Nivernais : entretenir les routes qu'ils empruntent, soutenir les projets de leurs communes, renforcer l'économie sociale et solidaire, favoriser un logement accessible, durable et adapté. Ces politiques concrètes façonnent un territoire plus juste, plus vivant et plus résilient.

### Entretenir et sécuriser les routes

Le Conseil départemental veille à la sécurité et à la qualité du réseau routier nivernais, avec des opérations régulières de modernisation, de viabilité hivernale, et d'aménagements pour les mobilités douces. L'entretien des routes représente un service public que chaque Nivernais utilise chaque jour.



**Plus de 4 300 km de voirie entretenus à l'année**

### Accompagner les communes dans leurs projets

Le Conseil départemental est un partenaire de proximité pour les communes, les intercommunalités et les associations. Chaque territoire bénéficie d'un accompagnement technique sur-mesure et d'un important soutien financier, notamment via les contrats-cadres et la dotation cantonale d'équipement : revitalisation de centres-bourgs, équipements publics, accès aux soins, déplacements, enfance, sport, etc.



**5,4 millions d'euros pour soutenir les projets des communes entre 2021**

**et 2027 (17,7 M€ au titre des contrats 2021-2027 + 7,2 M€ au titre de la DCE 2021-2023 + 7,2 M€ au titre de la DCE 2024-2026)**

### Faire rayonner l'économie sociale et solidaire

Car elle est porteuse de cohésion, se réfléchit à taille humaine et est non délocalisable, le Conseil départemental appuie les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de proximité à travers des aides, de l'ingénierie, des appels à projets. L'objectif : développer l'emploi local, durable, et utile socialement.



**Plus de 100 structures accompagnées**

### Veiller à des logements dignes

Qu'il s'agisse d'adapter son logement, de sortir de la précarité énergétique ou de se reloger dignement, le Département agit pour que chacun puisse vivre correctement, partout dans la Nièvre avec Nièvre Habitat, le SIEEN et Nièvre Aménagement.



**3 500 ménages accompagnés**

### Soutenir ceux qui nous sauvent

Dans la Nièvre, 86 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires. Un engagement supérieur à la moyenne nationale. C'est un signe fort de la solidarité et de l'altruisme des Nivernais, ancrés dans l'ADN du territoire. Le Conseil départemental renforce cet engagement en soutenant le SDIS 58 bien au-delà de ses obligations. Avec un soutien financier, humain et logistique, le Département contribue à garantir la sécurité de tous les Nivernais, en période de crise comme au quotidien.



**1 292 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels au SDIS 58**

**13,4 M€ de subventions du Département en 2025**

## Faire rayonner les fiertés locales

Le Conseil départemental soutient, fédère, accompagne les talents et les projets qui font battre le cœur du territoire. Qu'il s'agisse d'un athlète, d'un festival, d'un artisan, d'un village ou d'une connexion internet, chaque réussite locale est une fierté collective.



### Soutenir la vie culturelle

Le Département est un acteur central de la vie culturelle : aide à la création, soutien aux festivals, musées et archives départementaux, résidences d'artistes... La Nièvre est une terre de création effervescente et le Conseil départemental doit se tenir aux côtés de toutes initiatives qui font rayonner le territoire.



**2026, ouverture  
de la Cité des Présents -  
François Mitterrand, site  
emblématique de l'histoire  
et de la culture de la Nièvre**

### Nièvre terre de jeux et terre de sportifs

Avec près d'un quart des Nivernais licenciés dans un club sportif, la politique sportive du Département se doit d'être à la hauteur. Aide au sport pour les jeunes, soutien aux clubs, guichet unique pour les personnes en situation de handicap, promotion des sportifs de haut niveau, aide à l'aménagement des équipements : le Département encourage la pratique sportive pour tous.



**+ de 337 clubs sportifs  
soutenus sur tout le territoire**

### Soutenir l'agriculture



Dans un département à vocation agricole affirmée, le Conseil départemental agit pour une agriculture durable, locale et solidaire. Aux côtés des producteurs, il soutient l'installation, la transmission, la diversification et la consommation locale, avec un objectif clair : faire de l'agriculture un levier d'attractivité et de qualité de vie pour tous.

**+ Près de 3 millions d'euros pour soutenir  
les agriculteurs nivernais entre 2023 et 2027**

### Réduire la fracture numérique

Grâce au réseau Nièvre Numérique et à ses investissements constants, le Département garantit l'accès au très haut débit dans les zones rurales comme dans les villes. La fibre est assurément un outil essentiel pour l'égalité des territoires.

**+98% du territoire  
fibrés en 2025**



Les fiertés locales se sont révélées comme un enjeu fort pour les Nivernais participant aux réunions publiques Imagine la Nièvre ! Voici les 3 engagements forts pris autour des fiertés :

- Soutenir le monde agricole face aux enjeux écologiques
- Accompagner les installations de nouveaux agriculteurs dans la Nièvre en privilégiant les structures coopératives
- Développer les circuits courts, valoriser la création d'un label et d'un salon « made in Nièvre »

### Faire rayonner la Nièvre hors des frontières

Terre de nature, d'histoire et de liberté, la Nièvre séduit chaque année des milliers de visiteurs... et de nouveaux habitants ! Grâce à Nièvre Attractive, le Département fédère les acteurs du tourisme, de l'habitat, de l'économie et de la culture pour mieux faire connaître les richesses locales, développer l'accueil et accompagner les porteurs de projets.



**6,16 millions de nuitées touristiques  
comptabilisées en 2024**

Retrouvez toutes les actions Imagine  
la Nièvre sur [nievre.fr](http://nievre.fr)

An aerial photograph of a rural landscape in Nièvre, France. The scene is dominated by a large, vibrant green field in the foreground, which appears to be a meadow or a young forest. A river flows through the middle ground, with a concrete bridge crossing it. The background shows rolling hills covered in dense green forests under a clear blue sky. The overall atmosphere is peaceful and natural.

## Accompagner les changements climatiques

Les Nivernais ont exprimé des attentes fortes face aux bouleversements climatiques. Dans un territoire rural comme la Nièvre, préserver l'environnement, c'est agir à la fois pour la qualité de vie des habitants, pour la biodiversité et pour la résilience face au changement climatique. Le Département s'engage au quotidien pour gérer durablement les ressources naturelles, protéger les milieux sensibles, favoriser une alimentation locale et responsable, et garantir un accès à l'eau de qualité pour tous.

**Gérer durablement les forêts**

Le patrimoine forestier, géré durablement, contribue à l'équilibre écologique du territoire et à la sauvegarde de nombreuses espèces. Une gestion respectueuse qui combine biodiversité, paysage et filière bois.



**360 ha de forêt gérés  
par le Département  
sur les 266 000 ha nivernais**

**Protéger les espaces naturels sensibles**

Les espaces naturels sensibles (ENS) sont des zones identifiées pour leur richesse écologique. Le Département œuvre à leur préservation grâce à des outils de gestion concertée, d'acquisition foncière et d'animation auprès du grand public.



**+150 000 visiteurs  
par an sur les sites  
naturels ouverts au public**

**Préserver la ressource en eau**

Sécheresses, crues, pollutions : le Département se mobilise pour anticiper et atténuer les risques liés à l'eau. Il accompagne les territoires à travers des compétences en ingénierie et en gestion de crise.



**+ de 80 communes  
et organismes accompagnés  
pour la gestion  
de la ressource en eau**

**Favoriser une alimentation locale et durable**

À travers son Plan alimentaire territorial, le Département coordonne les actions des collèges, des structures médico-sociales et des producteurs pour développer une alimentation locale, saine et accessible.

**En ligne de mire :  
un projet de « Rungis rural »  
pour relier producteurs  
et établissements publics**

**Entretenir le canal du Nivernais sur la partie concédée**

Classé parmi les plus beaux canaux de France, le canal du Nivernais est un atout patrimonial, touristique et écologique majeur du territoire. En 2025, le Conseil départemental a renouvelé la concession d'exploitation pour les 50 prochaines années avec Voies navigables de France.



**Les 58 km de Cercy-la-Tour à La Collancelle sont gérés  
par le Conseil départemental**

IMAGINE  
LA NIÈVRE

Dans le cadre des réunions publiques Imagine la Nièvre !, cinq engagements concernant les changements climatiques ont émergé :

- Promouvoir l'autosuffisance énergétique par le développement d'énergies renouvelables
- Densifier le réseau de tiers-lieux destinés à travailler sur de nouveaux biens et services innovants et durables
- Déployer une politique d'accès au logement, responsable socialement et écologiquement
- Favoriser les usages responsables de la ressource en eau et sa valorisation
- Développer un système d'autopartage, décarboné, notamment à partir de la flotte départementale

Retrouvez toutes les actions Imagine la Nièvre sur [nievre.fr](http://nievre.fr)



## Développer la citoyenneté

Partout dans la Nièvre, les habitantes et les habitants s'impliquent, proposent, participent à la vie démocratique. Le Conseil départemental crée les conditions pour que cette énergie citoyenne trouve sa place, avec des outils concrets, ouverts, inclusifs.

C'est ça, l'innovation citoyenne : faire ensemble, localement, pour transformer durablement notre territoire.

### Des dispositifs actifs pour une démocratie vivante

Le Conseil départemental porte de nombreuses actions qui ont toutes comme dénominateur commun la parole, l'avis et l'écoute des Nivernais. Par exemple le Conseil des ambassadeurs de l'ASE, l'Observatoire citoyen, les Rencontres de la parole politique, le Mag Jeunes, le choix des futurs espaces à protéger, la mise en œuvre de cours végétalisées etc.

 **+ d'une vingtaine de dispositifs départementaux qui intègrent une participation citoyenne**

### Imagine la Nièvre ! pour mieux la construire

Avec Imagine la Nièvre !, initiée en 2021, le Conseil départemental a ouvert un espace de dialogue libre et direct avec les Nivernais. Réunions publiques, ateliers citoyens, fête de la Nièvre, etc. : ce dispositif donne la parole à celles et ceux qui vivent ici, pour construire ensemble des politiques publiques plus justes, plus proches, plus efficaces.



**+ de 5 000 Nivernais écoutés depuis 2021**

### Imagine la jeunesse, pour eux, avec eux

Imagine la jeunesse, c'est un laboratoire d'idées et d'engagements porté par le service Jeunesse pour les jeunes Nivernais. Dans cette émanation directe des rencontres Imagine la Nièvre !, les jeunes ont la parole libre et l'écoute attentive. À travers des rencontres, des projets concrets et un collectif de citoyens engagés (la Bande des moins jeunes), le Département accompagne les jeunes dans leurs réflexions, leurs choix, leurs parcours.

**Près de 1 000 jeunes ont participé aux trois saisons de Imagine la jeunesse**



### Le Budget participatif nivernais, des idées citoyennes pour la Nièvre

Avec le Budget participatif nivernais, les Nivernaises et Nivernais peuvent proposer, voter et faire aboutir des projets d'intérêt général, partout sur le territoire. Que ce soit une aire de jeux, un jardin partagé, du matériel pour une association ou un projet artistique... chaque édition donne vie à des idées concrètes, utiles et proches des habitants.

**Près de 220 projets réalisés ou en cours de lancement en six éditions.**



# Vos élus du Conseil départemental



**CANTON DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE**  
BLANDINE DELAPORTE & THIERRY GUYOT



**CANTON DE CHÂTEAU-CHINON**  
MICHÈLE DARDANT & PATRICE JOLY



**CANTON DE CLAMECY**  
ANOUCK CAMAIN & CHRISTOPHE DENIAUX



**CANTON DE CORBIGNY**  
SÉVERINE BERNARD & FABIEN BAZIN



**CANTON DE COSNE-SUR-LOIRE**  
ANNE-MARIE CHÈNE & FRANCK MICHOT



**CANTON DE DECIZE**  
JUSTINE GUYOT & FRÉDÉRIC ROY



**CANTON DE FOURCHAMBRULT**  
STÉPHANIE BÉZÉ & ALAIN HERTELOUP



**CANTON DE GUÉRIGNY**  
CORINNE BOUCHARD & JEAN-LUC GAUTHIER



**CANTON D'IMPHY**  
JOËLLE JULIEN & DANIEL BARBIER



**CANTON DE LUZY**  
JOCELYNE GUÉRIN & MICHEL MULOT



**CANTON DE NEVERS 1**  
MARYSE AUGENDRE & JEAN-PAUL FALLET



**CANTON DE NEVERS 2**  
LAURENCE BARAD & JÉRÔME MALUS



CANTON DE NEVERS 3  
MARTINE GAUDIN & WILFRIED SÉJEAU



CANTON DE NEVERS 4  
VÉRONIQUE KHOURI & MICHEL SUET



CANTON DE POUILLY  
PASCALE MAURAIIGE & PATRICK BONDEUX



CANTON DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER  
MARIE-FRANCE DE RIBEROLLES & DAVID VERRON



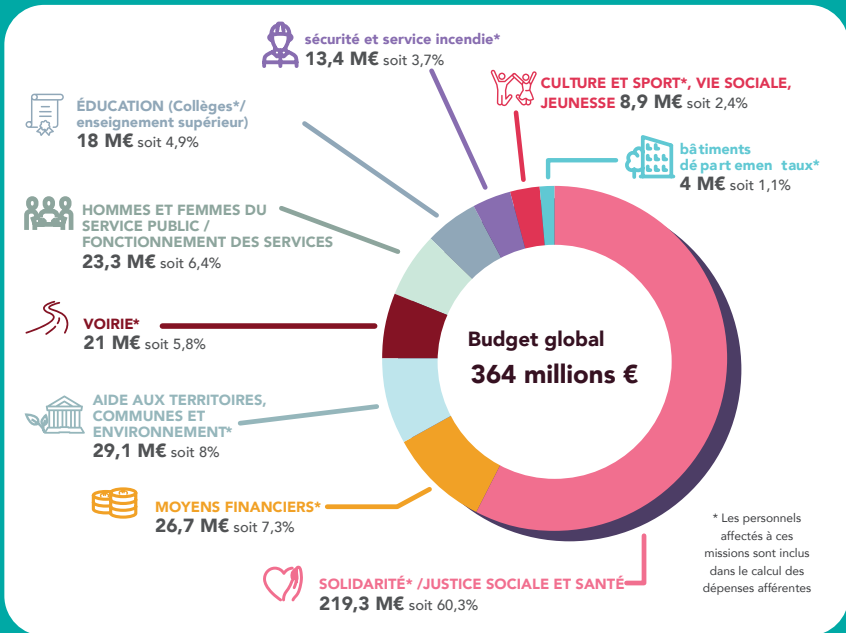
CANTON DE VARENNES-VAUZELLES  
ÉLIANE DESABRE & LIONEL LECHER

**Retrouvez  
tous vos élus  
départementaux  
sur les 17 cantons  
nivernais.**



# Budget 2025 du Département

Grâce à des efforts d'économie engagés depuis plusieurs années, le Conseil départemental de la Nièvre reste le premier pôle de stabilité pour les Nivernais et l'ensemble du territoire. Ainsi les priorités sont claires et elles continueront à se construire ensemble : l'enfance, la santé, la jeunesse, le grand âge et l'autonomie, le soutien aux associations, au SDIS, aux communes.



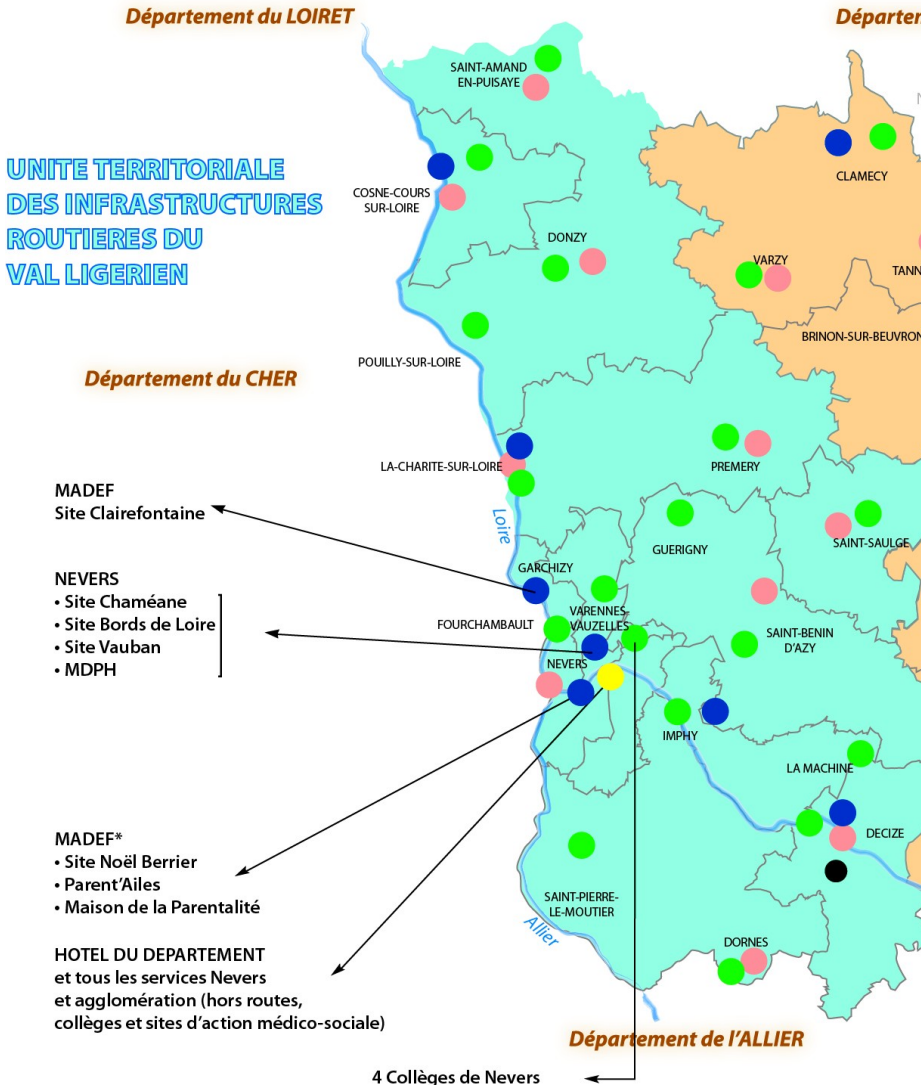
## 7 millions en 2025 pour tous les acteurs associatifs nivernais



Partenaires indispensables de la vitalité territoriale, les associations sont le fer de lance d'une économie tournée vers les enjeux humains et qui font vivre leurs projets grâce à une démocratie participative. Le Conseil départemental fait tout pour préserver au mieux les aides et accompagnements pour ce tissu vital pour notre territoire.

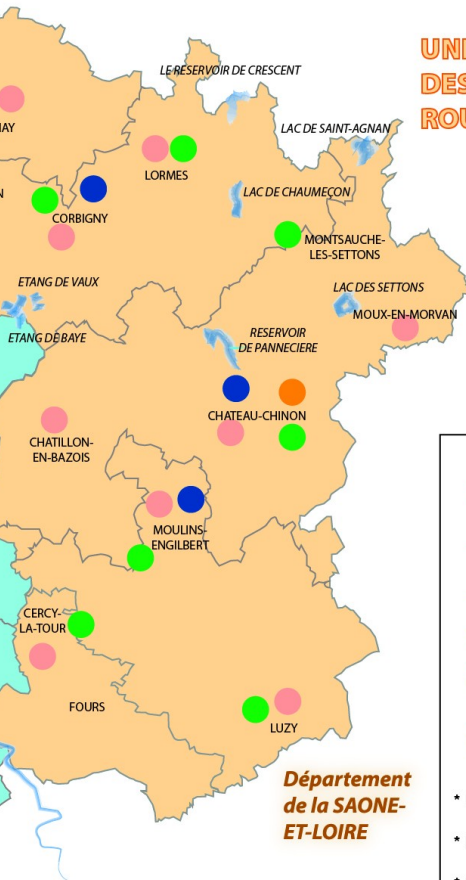
# Implantation des sites du Conseil départemental

Les compétences du Conseil départemental de la Nièvre conduisent son administration et ses agents à intervenir sur l'ensemble du département.



# Conseil départemental






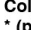

Département de l'YONNE



## UNITE TERRITORIALE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU MORVAN

Département  
de la COTE-D'OR

### Légendes

-  Centres d'Entretien Routier (CER)
-  UTIR\* du Val Ligérien
-  UTIR\* du Morvan
-  Sites d'action médico-sociale
-  Collèges +  lycée Decize  
\* (plusieurs sur la même commune)
-  Musée départemental

- \* UTIR : Unités Territoriales d'Infrastructures Routières
- \* MADEF : Maison Départementale de l'Enfant et de la Famille
- \* MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées



## INFORMATIONS ET HORAIRES

### Centre de santé départemental de Nevers

20 rue Albert-Camus - 58000 Nevers

Consultation : médecine générale,  
sage-femme, orthophonie, psychologie,  
psychomotricité, cardiologie

Prise de rendez-vous  
en ligne sur Doctolib



lundi et mardi 8 h - 12 h 30 et 13 h - 18 h 30  
mercredi 8 h - 12 h 30 et 13 h - 18 h  
jeudi 8 h - 12 h 30 et 13 h - 17 h 30  
vendredi 8 h - 12 h et 13 h - 17 h (\*)

### Antenne territoriale d'Ouroux-en-Morvan

3, place de l'église -  
58230 Ouroux-en-Morvan

Consultation : médecine générale

Consultations 5 jours par mois  
en médecine générale

### Centre de santé départemental de Lormes

8 rue du Panorama - 58140 Lormes

Consultation : médecine générale, sage-femme  
Prise de rendez-vous sur [www.maia.fr](http://www.maia.fr)

du lundi au vendredi  
8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30 (\*)

### Antenne territoriale d'Imphy

2 rue Jacques-Adenot - 58160 Imphy

Consultation : médecine générale, gynécologie

lundi 9 h 30 - 12 h  
mardi 9 h - 12 h  
jeudi 8 h 30 - 12 h  
vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h - 16 h

[centredesante.nievre.fr](http://centredesante.nievre.fr)

Un numéro unique pour prendre rendez-vous  
**0800 00 42 42**

Suivez les indications de la messagerie pour le choix des spécialités.

(\*) Les horaires d'ouverture seront modifiés à partir du 1er janvier 2025 avec une nouvelle amplitude.



Hôtel du Département,  
58039 NEVERS  
CEDEX

03 86 60 67 00

[contact@nievre.fr](mailto:contact@nievre.fr)  
[nievre.fr](http://nievre.fr)

**niÈVRE**  
le département